

**03/03/2018 – FRANCE 2 SERVICE MILITAIRE : LA FRONDE DES ORGANISATIONS DE JEUNES**

[https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/armee-et-securite/service-militaire-la-fronde-des-organisations-de-jeunes\\_2783949.html](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/armee-et-securite/service-militaire-la-fronde-des-organisations-de-jeunes_2783949.html)

**Le service national obligatoire va-t-il voir le jour ? Ce dimanche 3 juin, 15 organisations lycéennes et étudiantes s'y opposent dans une tribune dévoilée dans "Le Journal du dimanche". Tous revendiquent le droit de choisir.**

C'est une promesse d'Emmanuel Macron maintes fois repoussée et souvent critiquée, notamment par les militaires. Ce dimanche 3 juin au matin, ce sont 15 organisations de jeunesse qui attaquent la création d'un service national universel obligatoire. Elles dénoncent "le caractère obligatoire, rigide et contraignant que le projet semble faire émerger".

**Un coût qui pose problème**

Si les contours de ce futur service national sont encore très flous, pas question de céder sur le caractère obligatoire du projet. "Ça ne sert à rien sur ce sujet de toujours se mettre sur le ton de la polémique, alors même que ce qui est voulu par le président de la République et le Premier ministre, c'est quelque chose de constructif, d'utile pour les jeunes et le pays", assure le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Autre problème : son coût. 1,7 milliard d'euros par an, selon un récent rapport, auquel il faut rajouter la construction de lieux d'hébergement. **Emmanuel Macron a décidé de laisser passer l'été avant de rendre ses arbitrages.**

**03/06/2018 - CE SERVICE MILITAIRE VOULU PAR MACRON QUI VISE À RÉTABLIR "L'AMOUR DU PAYS" CHEZ LES JEUNES**

**HUFFPOST - Les BLOGS - Christophe Naudin.** Enseignant en collège, coauteur du livre "Les Historiens de garde"

[https://www.huffingtonpost.fr/christophe-naudin/ce-service-militaire-voulu-par-macron-qui-vise-a-retablir-lamour-du-pays-chez-les-jeunes\\_a\\_23448712/](https://www.huffingtonpost.fr/christophe-naudin/ce-service-militaire-voulu-par-macron-qui-vise-a-retablir-lamour-du-pays-chez-les-jeunes_a_23448712/)

**C'est un moyen de "faire nation". Un récit national qui doit être aussi inculqué à l'école, par l'histoire et l'enseignement moral et civique.**

Annnonce surprise du candidat Emmanuel Macron, le service national universel (SNU) tarde à être mis en place. Le Président de la République a mandaté un groupe de travail, dirigé par le général Ménaouine, qui a récemment conseillé au chef de l'État de consulter la jeunesse, par l'intermédiaire de syndicats et d'associations.

Pour Emmanuel Macron, le SNU est un moyen de "faire nation". Comme les créateurs du service national, l'idée est de mettre les jeunes au service de la nation, tout en leur apprenant les valeurs de la République. En effet, on trouve les origines du SNU au cœur de la Révolution. Dès 1798, la loi Jourdan-Delbrel (le premier est le vainqueur de la bataille de Fleurus), votée pendant le Directoire, affirme que "Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie". C'est notamment grâce à cette loi que Napoléon, par la suite, va pouvoir grossir les rangs de sa Grande Armée. À cette époque, on peut se faire remplacer en payant. Conscription, puis service militaire, et enfin service national subissent quelques modifications selon les contextes, mais le principe demeure, et le lien avec la défense du pays (ou de la nation), et de ses valeurs est toujours présent. Ainsi, Léon Gambetta lance en 1871, après la défaite contre la Prusse: "Que pour tout le monde il soit entendu que quand en France un citoyen est né, il est né soldat".

Le XXe siècle change la donne, quand les conscrits se font massacrer pendant la Première Guerre mondiale et la guerre d'indépendance algérienne. Puis le contexte international, et le coût pour l'État du service militaire, amènent à sa suppression en 1997.

Si Emmanuel Macron ne veut pas du rétablissement d'un service national à l'ancienne (près d'un an, et axé en grande partie sur l'aspect militaire), il insiste sur son rôle civique et patriotique. Cela est très cohérent avec sa défense de l'idée d'un récit national, d'un "amour du pays" devant être inculqué à l'école, particulièrement par l'histoire et l'enseignement moral et civique (EMC). Le SNU serait alors le prolongement de ce que les élèves auraient appris sur les bancs de l'école: après avoir appris à aimer leur pays, ce qu'étaient les valeurs de la République et de la nation, les jeunes entreraient dans l'application concrète avec le SNU, et pourraient ainsi devenir "des protecteurs du pays".

Cependant, le lien entre défense de la patrie et école ne date pas d'Emmanuel Macron. Sans même remonter à la IIIe République, il suffit de regarder les programmes récents d'EMC. Dans le cycle 4, c'est-à-dire au collège en particulier, dans la partie "Engagement", les enseignants doivent aborder avec leurs élèves "les grands principes qui régissent la Défense nationale", avec comme objets d'enseignement "les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France". Il s'agit également de participer à la journée défense et citoyenneté. Plus largement, les programmes indiquent que "l'école [doit promouvoir] l'esprit de défense". Le but de l'EMC étant, notamment, "d'encourager l'esprit critique", on peut s'interroger sur la possibilité de critiquer, justement, les différentes actions de l'armée française au niveau international, si l'enseignement réduit ses missions à la défense du pays et de ses valeurs ou l'aide aux peuples dont la liberté est menacée.

L'exemple spectaculaire de cette ambiguïté est très récent, puisqu'il s'agit du DNB de 2017. Dans la partie EMC, nombre d'enseignants ont été étonnés par le sujet proposé et sa source. Il s'agit d'un texte de l'IFRAP, think-tank libéral dirigé par Agnès Verdier-Molinié, habituée des plateaux télé sur lesquels elle s'attaque régulièrement aux fonctionnaires et à la dépense publique. Ce texte évoque la mobilisation des militaires auprès des populations, en particulier lors de catastrophes naturelles. Mais l'exercice le plus curieux est le tout dernier: l'élève doit imaginer qu'il rédige une note pour un sommet de l'Union européenne, dans laquelle il doit présenter les missions des militaires français sur le territoire national et à l'étranger, en montrant que l'armée française est au service des valeurs de la République et de l'Union européenne! On est bien loin d'un quelconque esprit critique, plutôt dans une forme de catéchisme républicain, et beaucoup d'élèves ont été perdus face à cette question.

Si l'on articule le programme d'EMC actuel, le projet de réforme de l'enseignement de l'histoire en faveur d'un récit national d'adhésion (J-M Blanquer veut "le retour de la chronologie" pour que les élèves aiment leur pays), et le SNU, on voit bien qu'Emmanuel Macron a parfaitement pensé sa façon de traiter la jeunesse: fabriquer de futurs citoyens aimant leur pays et ses valeurs, adhérant sans réserves à la nation et à la République, et prêts à les défendre coûte que coûte face aux différents dangers actuels (le Président et son Ministre insistent beaucoup sur le contexte terroriste).

## 02/06/2018 – LE JDD 14 ORGANISATIONS DE JEUNESSE S'OPPOSENT À UN SERVICE NATIONAL UNIVERSEL OBLIGATOIRE

<https://www.lejdd.fr/politique/15-organisations-de-jeunesse-sopposent-a-un-service-national-universel-obligatoire-3670232>

**Alors qu'un groupe de travail a recommandé la mise en place d'un service national d'un mois obligatoire pour tous les jeunes, 14 organisations de jeunesse mitraillent "les incohérences et les décalages" de cette proposition.**

"S'engager, c'est surtout choisir. Faire le choix de s'engager, de donner du temps à une cause ou à un projet, c'est aussi faire le choix de se trouver et de se construire, en s'assurant en tant qu'individu et en tant que citoyen. Choisir l'engagement est tout aussi important, si ce n'est plus, que l'engagement lui-même. C'est ce choix qui donne tout son sens à l'expérience citoyenne qu'est l'engagement, car il matérialise le libre arbitre, la liberté d'action citoyenne et conduit au développement de l'individu et par conséquent à celui de la société. Nous, organisations de jeunes, sommes les exemples concrets de cette expérience d'engagement. Dans notre diversité, de l'école au monde du travail en passant par l'université, dans les grandes métropoles comme dans les communes rurales, notre dénominateur commun est cette volonté d'engagement au service de la construction d'une société plus juste et solidaire. Nous sommes des citoyens engagés, et nous le sommes parce que cette citoyenneté active s'est construite par nos choix.

**Il est de notre responsabilité de mettre en évidence les incohérences et les décalages de la proposition d'établir un service national universel obligatoire**

De par l'expérience quotidienne de leurs membres, les organisations de jeunes ont une expertise de l'engagement. Aussi, étant donné les conséquences pour la jeunesse qu'aurait un tel dispositif, il est de notre responsabilité de mettre en évidence les incohérences et les décalages de la proposition formulée par l'exécutif d'établir un service national universel (SNU) obligatoire.

Ce projet souffre d'un premier décalage majeur entre d'un côté la volonté des jeunes qui, comme nous l'observons au quotidien, font le choix de s'engager de façon souple et diverse dans une recherche de sens comme d'épanouissement et, de l'autre, le cadre obligatoire, rigide et contraignant que le projet semble faire émerger. Rappelons que les principales formes d'engagement, militaires comme la garde nationale, ou civiles tels que le service civique et le bénévolat associatif, ne s'appuient pas sur un principe d'obligation. Au contraire, ils se caractérisent par leur flexibilité tout en s'inscrivant dans un cadre promouvant la diversité des formes d'engagement.

Le SNU, tel qu'il semble se dessiner, souffre d'un second décalage entre l'objectif affiché de mixité sociale et ses effets présagés. Il n'est pas question pour nous d'ignorer ou de minimiser les enjeux d'une plus grande mixité sociale en France. Cependant, il nous semble utopique voire dangereux de la faire reposer sur un tel dispositif.

**La France ne doit pas mettre les jeunes face à une dette, mais les encourager dans leurs contributions futures**

La mixité sociale ne se décrète pas, elle se construit en même temps que le citoyen en devenir, à l'école de la République. C'est au sein de celle-ci que tout peut être fait pour offrir à tous la possibilité de s'engager, sans distinction d'aucune sorte. Si la mixité sociale est une préoccupation majeure, ce ne doit pas être simplement un aveu d'échec de l'école publique et laïque : elle doit être prise en compte par toutes les politiques publiques. Ce décalage nous interpelle d'autant plus que, au regard des moyens financiers importants nécessaires à la mise en place d'une telle mesure, il serait regrettable que les objectifs ne soient pas atteints alors que de nombreuses initiatives portées par l'Éducation nationale et les associations offrent des solutions adaptées aux réalités. Mais il est à craindre, au vu des annonces récentes, que le dispositif réponde davantage à une logique démagogique qu'à celle de la coconstruction fondée sur l'expertise des acteurs.

La France ne doit pas mettre les jeunes face à une dette, mais les encourager dans leurs contributions futures. Nous refusons de penser un dispositif d'engagement pour la jeunesse comme un devoir, un service que les jeunes auraient à rendre à la nation dans le but d'obtenir un statut de "bon citoyen". À nos yeux, si un tel investissement doit être fait, il doit s'orienter vers l'application et le renforcement des politiques publiques à l'adresse des jeunes. Cet investissement pourrait par exemple être consacré à l'accompagnement des jeunes en difficulté, à la prévention des risques, au passage du code de la route, à des formations sur l'égalité femmes-hommes, sur les enjeux climatiques, sur la découverte d'autres cultures, etc.

La jeunesse est vécue de façon très différente selon que l'on est étudiant, jeune travailleur, en recherche d'emploi, parent, en situation de handicap, selon notre origine sociale, en territoire urbain ou en territoire rural. La présentation des enjeux et de la diversité des instances militaires de la République doit être enseignée au même titre que les instances civiles : par l'école publique et laïque, incubateur de savoir et de mixité.

Les politiques publiques de jeunesse doivent changer de logiciel. La jeunesse ne peut plus être tenue à l'écart des projets qui la concernent par des politiques paternalistes, soupçonneuses et systématiquement pensées dans la défiance. Pour cela, renforçons d'abord la confiance des jeunes envers une nation capable d'orienter sans imposer et de conseiller sans contraindre."

*Correctif : Contrairement à ce qui est paru dans le Journal du dimanche et à ce qui était mentionné dans une précédente version de cet article, l'UDI Jeunes indique n'avoir jamais été sollicitée pour signer cette tribune et ne souhaite pas y être associée.*

\* Animafac, Coexister, Fédération des associations générales étudiantes (Fage), Jets d'encre, Les Jeunes Écologistes, Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), La Mutuelle des étudiants (LMDE), MAG Jeunes LGBT, Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Promotion et défense des étudiants (PDE), Syndicat général des lycéens (SGL), Union nationale des étudiants de France (Unef), Union nationale lycéenne (UNL), Union nationale lycéenne – syndicale et démocratique (UNL-SD)

**31/05/2018 - OUEST FRANCE - SERVICE NATIONAL UNIVERSEL : QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS FORMULÉES À EMMANUEL MACRON ?**

<https://www.ouest-france.fr/politique/defense/service-national-universel-queelles-sont-les-recommandations-formulees-emmanuel-macron-5794586>

**Depuis un mois, le président Macron a dans les mains le rapport commandé au groupe de travail qui a planché sur le service national universel. Ce SNU pourrait être lancé dès le premier semestre 2019 si l'Élysée donne le feu vert et trouve les financements nécessaires à sa mise en place. Explications et analyse.**

C'est « un service du XXI<sup>e</sup> siècle entièrement nouveau qu'il faut concevoir », insistent les rédacteurs du rapport remis à Emmanuel Macron sur le projet de « service national universel ». Un projet qui dans l'esprit présidentiel doit mettre l'accent « sur la cohésion sociale » et permettre de « développer la résilience de la population face aux crises de tous ordres qui peuvent affecter notre société ».

Que préconise le rapport du groupe, qui était piloté par un général, Daniel Ménaouine ?

**Il ne doit pas être un service militaire**

Le premier écueil à éviter est la confusion avec l'ancien service « national » ou précédemment « militaire ». Le SNU « n'est en aucune manière une tentative de recréer le service militaire suspendu il y a plus de 20 ans », même si le rapport décrit des participants au SNU comme des « appelés » (un tel statut clarifiant les questions d'autorité et de responsabilité de l'État) et aborde sa « dimension militaire ». Le rapport rejette clairement tout « militarité du dispositif » et toute prédominance « des intervenants, voire des encadrants à caractère militaire ».

Le rapport explique ainsi que « le modèle d'armée existant est aujourd'hui entièrement insusceptible d'encadrer un service national, même de brève durée, faute de disposer des effectifs de cadres suffisant à cette fin ». Voilà qui rassurera dans les rangs du ministère des Armées et dans ceux des anciens militaires inquiets par la perspective de voir le SNU majoritairement confié à l'Institution militaire.

**Il y aurait une première phase, obligatoire, qui durerait 4 semaines**

Comme le préconisait le mandat du groupe de travail, la maquette du SNU s'articule autour de deux phases majeures dont la première est « obligatoire » pour tous les jeunes de 15 à 18 ans. La seconde est « celle de l'engagement, volontaire ».

La phase initiale de cohésion suit un appel à 15 ans de l'intégralité d'une classe d'âge. Elle comportera deux temps : l'un axé sur la cohésion avec un état de santé, un bilan de compétences, des entretiens individuels et des séances d'information civique ; l'autre, axé sur la préparation à l'engagement, qui verra « la réalisation d'un projet ».

Cette phase initiale de 4 semaines « prélevées sur les congés scolaires » verra les jeunes, dotés de tenues communes, accueillis d'abord dans des hébergements en continu (« sans retour au domicile ») pendant deux semaines (voire les quatre). La tenue sur les congés scolaires suscite déjà des critiques : quid des jeunes qui ont besoin de jobs d'été pour financer leurs études et de tous ceux qui arrondissent leur budget avec des petits boulots ?

La seconde phase majeure intervient entre 16 et 25 ans et porte sur « un engagement volontaire au service du pays » de 3 à 6 mois. Ces engagements, qui seront rémunérés, peuvent être militaires/sécuritaires ou civils.

**Et une deuxième phase, sur la base du volontariat, entre 3 et 6 mois**

Il existe selon les rapporteurs des obstacles constitutionnels qui font que l'État ne peut « mobiliser la population qu'aux fins de la Défense nationale ». Convoquer une classe d'âge ne serait donc possible que si la coloration « kaki » de la période initiale est dominante. Exit donc la dimension « obligatoire » pourtant mise en avant par les rapporteurs qui font marche arrière et explique qu'une « obligation » ne peut que « focaliser les critiques » et « cristalliser une opposition ».

En attendant 2020 et des modifications constitutionnelles, et pour éviter d'entraver le déploiement du projet SNU qui ne peut être que « librement consenti », il n'y aura donc pas d'« insoumis » mais « des jeunes ayant échoué à comprendre le plein sens des valeurs d'égalité et de fraternité ».

**Il faudra trouver 80 000 places d'hébergement...**

C'est un point crucial pour le SNU puisqu'il faut trouver 80 000 places (puisque la cible annuelle est de l'ordre de 800 000 à 900 000 jeunes) pour accueillir, par roulements, les filles et les garçons pendant les deux (ou quatre) semaines de la phase de cohésion.

Les capacités militaires pour loger les contingents d'autrefois n'existant plus, il faudra recourir aux internats, centres de logements étudiants, centres de loisirs... Des lieux « clos » disposant de capacités de restauration et de soutien médical minimum. Et qui pourront aussi accueillir l'encadrement en partie fourni par les jeunes eux-mêmes, par ceux qui prolongeront l'expérience lors de la phase d'engagement.

Mais il faudra aussi « concevoir des lieux propres au SNU ».

**... et 1,7 milliard d'euros**

L'investissement dans les infrastructures (principalement les lieux d'hébergement) est estimé à 1,7 milliard d'euros entre 2019 et 2026. Le budget de fonctionnement pour la phase de cohésion est pour sa part estimé à 1,6 milliard d'euros par an. Cher, le SNU ? Les opinions divergent mais beaucoup de spécialistes jugent ces estimations « minorées ». Les rapporteurs estiment, pour leur part, que cet investissement collectif de « quelques milliards d'euros » est « justifié, soutenable et maîtrisable ».

Qui paiera ? Le ministère chargé de la Jeunesse. Mais chaque ministère intéressé devrait également (formulation pudique) « être invité à identifier en son sein les moyens dédiés à la montée en puissance ». D'où de jolies bagarres en perspective pour savoir qui versera en nature ou en espèces des contributions au SNU.

**Et il faudra aussi consulter les jeunes**

Une consultation de la jeunesse est souhaitée par les rapporteurs. Et cela avant la décision ou plutôt les arbitrages du Président.

Cette consultation pourrait s'articuler autour de deux initiatives : d'abord un tour de France pour communiquer autour du SNU et tester les réactions des jeunes, puis une consultation de masse, sous forme numérique, avec un questionnaire sur les modalités de mise en place et la finalité du SNU. Pas sur le choix d'y participer.

[https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/29/service-national-universel-obliger-les-jeunes-une-option-a-risque\\_5306157\\_4401467.html?xtmc=macron\\_consulter\\_les\\_jeunes&xtcr=1](https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/05/29/service-national-universel-obliger-les-jeunes-une-option-a-risque_5306157_4401467.html?xtmc=macron_consulter_les_jeunes&xtcr=1)

Le général Daniel Ménaouine, à qui l'Elysée a confié la mission de conduire un groupe de travail, préconise une consultation de la jeunesse, une option « validée » par M. Macron.

Comment imposer à la jeunesse un Service national universel (SNU), mais sans la contrarier ? Alors qu'en ce printemps de nombreux élèves de terminale attendent dans l'angoisse les réponses à leurs vœux sur la plate-forme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup, inutile de provoquer une nouvelle étincelle susceptible de mobiliser étudiants et lycéens. C'est en suivant cette difficile ligne de crête que le gouvernement travaille à la mise en place d'un engagement de campagne d'Emmanuel Macron : un service national pour tous les jeunes, que le président de la République a voulu « obligatoire ». Un sujet qui lui tient à cœur – il s'inscrit dans sa volonté de « faire nation » –, mais pour lequel la majorité se montre plus frileuse, du moins dans le contexte actuel.

L'acceptation du SNU par la jeunesse dépendra de son contenu. Il faut donc tracer ses contours en douceur. C'est à un militaire, le général Daniel Ménaouine, que l'Elysée a confié la mission de conduire un groupe de travail, qui a rendu son rapport fin avril. Prudent, il propose une consultation de la jeunesse – une option « validée » par M. Macron, y est-il précisé. Le président « est attaché à ce que la jeunesse s'approprie le sujet et donc qu'elle soit consultée », confirme l'Elysée. La piste d'un référendum est a priori écartée. L'idée serait de consulter des organismes de jeunesse (syndicats étudiants, associations, Jeunesse ouvrière chrétienne, etc.). De fait, amener tous les jeunes à s'exprimer constituerait une prise de risque pour l'exécutif. Alors que des arbitrages étaient annoncés pour ce printemps, plus aucun calendrier n'est aujourd'hui avancé. Le rapport est pour l'instant examiné au niveau interministériel.

#### **« Favoriser un brassage social »**

La première étape a été de gommer quelques lignes du programme du candidat Macron, qui promettait la création d'un « service militaire obligatoire et universel d'un mois ». Un an plus tard, il est hors de question de remettre la jeunesse au garde-à-vous. Ce malentendu corrigé, les auteurs du rapport mettent en garde contre l'un des plus importants écueils sur lequel pourrait s'échouer le projet : la contrainte. « Le service national universel ne doit pas être conçu, ou regardé, comme le projet d'adultes, raisonnables et vieillissants, imposant à une jeunesse turbulente une période durant laquelle on lui enseignerait l'autorité et les vraies valeurs. »

Néanmoins, « obligatoire », le SNU le serait selon les propositions du rapport, mais sur une courte période : deux fois quinze jours, entre 15 et 18 ans (un premier temps de « cohésion » de quinze jours, en hébergement, centrés sur les valeurs, puis un second d'une même durée autour d'un projet d'engagement collectif). Ensuite, une deuxième « phase » d'engagement de trois à six mois serait envisagée, uniquement sur la base du volontariat, avant 25 ans.

Mais alors que les premiers objectifs affichés du SNU sont de « favoriser un brassage social et territorial » et d'engager chaque jeune au service de la collectivité, lycéens, étudiants, associations de jeunesse et acteurs du service civique rejettent en bloc le principe même d'un engagement contraint. « La mixité, la cohésion, l'engagement ne se décrètent pas », a rappelé, dans une lettre ouverte publiée en avril, le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Quelques mois plus tôt, le Conseil d'orientation des politiques jeunesse (rattaché au premier ministre) s'était également prononcé, dans un avis du 30 janvier, pour un service sur la base du volontariat.

Selon les préconisations du rapport, la période de « cohésion » aurait logiquement lieu pendant les vacances pour ne pas bousculer le temps scolaire. « C'est donc nous priver du droit aux vacances », s'étrangle Davy Beauvois, lycéen et secrétaire national de la Fédération des maisons des lycéens. Le jeune homme, comme nombre de ses pairs, est peu réceptif à une prolongation estivale de l'enseignement moral et civique reçu en cours au collège et au lycée. « Il n'y a pas de nécessité à nous rabâcher les valeurs de la République. Nous contraindre, c'est nous couper l'envie de les entendre », avertit-il.

Sur les campus, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE, majoritaire) et l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) qui s'opposent vivement, notamment sur la réforme de l'accès à l'université, font sur ce point front commun et dénoncent un mauvais choix du gouvernement. « Un service obligatoire sera subi par la jeunesse et voué à l'échec. Si l'engagement est contraint, les jeunes feront tout pour s'y soustraire », avertit Jimmy Losfeld, président de la FAGE. « Cela fait partie de la politique infantilisante et paternaliste d'Emmanuel Macron, qui veut imposer aux jeunes leur orientation par sa réforme de l'université et maintenant un service obligatoire. Nous nous y opposons et nous appellerons les jeunes à se mobiliser contre », poursuit, sur un front commun, Lilâ Le Bas, présidente de l'UNEF.

#### **« L'engagement doit être choisi »**

Si les acteurs du monde associatif reconnaissent la justesse des objectifs visés par le gouvernement, ils s'inquiètent eux aussi de la méthode avancée pour y parvenir. « L'engagement se fait sur la base du volontariat par essence », rappelle Hubert Pénicaud, vice-président de France Bénévolat, association engagée pour le développement du bénévolat associatif. « L'engagement doit être choisi, poursuit Claire Thoury, déléguée générale d'Animafac, réseau d'associations étudiantes, le choix est aussi important que l'engagement. C'est un moyen d'affirmer son individualité, cela fait partie de la construction identitaire, du passage à l'âge adulte. » Suivre un service sous la contrainte ôterait toute valeur au geste. « Le risque est que cela casse même la notion d'engagement », analyse Claire Thoury. « Les jeunes ont le sentiment d'une mesure punitive, poursuit Hubert Pénicaud, c'est d'autant plus injuste qu'ils sont nombreux de cette génération à être engagés, dans une société qui ne leur propose pas beaucoup d'avenir. »

La notion d'obligation n'a cependant pas que des détracteurs. « Il y a une volonté d'engagement dans la jeunesse, souligne Romain Perez, économiste et auteur en avril 2017, d'un rapport sur le service national pour tous. Mettre l'accent sur les missions d'intérêt général, c'est une manière habile de restaurer la notion d'obligation à un service national. La jeunesse aura du mal à retourner à un service militaire, mais participer à des actions de solidarité nationale ouvre la possibilité de dépasser la réticence de la jeunesse à s'obliger. » « Il faut associer le plus possible les jeunes à son élaboration. Il faut que cela vienne de leurs idées, du terrain », estime Gabriel Attal, député LRM des Hauts-de-Seine.

Pour ceux qui demeureront réfractaires, le refus serait sanctionné par « l'impossibilité de passer le code, le baccalauréat ou un autre diplôme, l'exclusion des concours administratifs... », suggèrent les auteurs du rapport. C'est le paradoxe du SNU, pensé comme un outil inclusif pour une partie de la jeunesse en perte de repères, mais qui pourrait exclure encore plus ceux qui n'y adhèreraient pas.